

Les mille sources de la Colère

OCTOBRE 2011

Elections professionnelles. Résultats locaux.

Les opérations électorales se sont terminées vendredi dernier avec le dépouillement du scrutin. S'il est encore un peu tôt pour connaître de façon définitive les résultats nationaux, on connaît par contre les résultats corréziens.

Nous votons pour la 1ère fois pour les CT Locaux, successeurs des CTPD.

Auparavant la représentativité y était déterminée par l'agrégation des résultats en CAPL. Cette nouveauté a entraîné de facto une modification du corps électoral en y incluant la hiérarchie souvent peu encline à voter CGT (il suffit de regarder les résultats corréziens des CAPN pour s'en convaincre). Cela n'a pas empêché la CGT de devenir la 2ème organisation syndicale du département avec 21,16% des suffrages et d'obtenir 1 siège. Ce résultat augmente l'audience initiale de la CGT dans le département et l'ancre définitivement comme une organisation syndicale représentative des deux filières.

Pour les CAPL, en toute logique, l'audience de la CGT est assez proche de celle constatée pour les CT : 21,20% qui se déclinent en 20,97% pour les inspecteurs, 17,69% pour les contrôleurs et 25% pour les agents. Ce résultat nous permet d'obtenir un siège dans la CAPL N°2 (contrôleurs) et deux sièges dans la CAPL N°3 (agents).

Vos futurs représentants CGT sont donc les suivants :

	Comité Technique	CAPL 2	CAPL 3
Titulaires	Pascal Granet (Direction Tulle)	Evelyne Continsoux (Trésorerie d'Ussel)	Françoise Masniaud (SIE Brive) Xavier Joncour (Trésorerie d'Ussel)
Suppléants	Evelyne Continsoux (Trésorerie d'Ussel)	Pascal Granet (Direction Tulle)	Gisèle Chazal (SIPSIE d'Ussel) Pascal Bouilhac (Direction Tulle)

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement l'ensemble des collègues qui nous ont fait confiance en portant leurs suffrages sur nos listes. Nos élus défendront tous les dossiers qui leur seront confiés avec pugnacité dans la transparence et le respect des règles. N'hésitez pas à les solliciter pour tous les problèmes liés à la vie des services (CTP-CHS) ou à votre déroulement de carrière (CAPL).

Transparence dans les CAPL.

Le 7 octobre dernier, s'est déroulée une CAPL d'affectation pour la filière « gestion publique ». Au cours des débats, la CGT Finances Publiques a défendu sa vision du paritarisme et du dialogue social : Les représentants du personnel siègent dans ces instances en 1er lieu pour vérifier que l'administration respecte les règles en vigueur sur l'ensemble des sujets à l'ordre du jour. La défense

des situations individuelles doit également s'inscrire dans cette démarche.

En ce qui concerne plus particulièrement les mutations locales, la CGT a revendiqué qu'en plus du résultat définitif après CAPL, les projets d'affectations soient également rendus publics.

Tout le monde (administration, personnels et leurs représentants) doit trouver un intérêt dans la transparence la plus totale : c'est le seul moyen de garantir une équité de traitement pour l'ensemble des agents.

La CGT a été la seule organisation syndicale à porter cette revendication et n'a pas obtenu satisfaction. La question se reposera au prochain mouvement de mutations.

Formation : un droit !

Le dernier CHS du 17 octobre a permis de révéler que certains chefs de service exerçaient des pressions sur leurs agents afin qu'ils ne participent pas à des stages relatifs à l'hygiène et la sécurité auxquels ils étaient régulièrement inscrits. La motivation de cette démarche est bien sûr encore et toujours la charge de travail... Les suppressions d'emplois massives de ces dernières années ont considérablement dégradé les conditions dans lesquelles nous exerçons nos missions. Ce genre de dérapage n'en est qu'une des multiples illustrations. Suite à nos interventions, la présidente du CHS a affirmé que ces dérives n'avaient pas lieu d'être et s'est engagée à le rappeler aux chefs de service du département. N'hésitez pas à faire remonter les difficultés qui subsisteraient. La formation, quelle que soit sa nature, est un droit et l'administration se doit de compenser les absences qui en découlent afin de ne pas obérer le fonctionnement des services. Rappelons que nous sommes à la veille d'un énième CTPD qui va entériner avant la fin de l'année une énième vague de suppressions d'emplois. Durant ce CTPD, l'administration va encore cyniquement nous affirmer que des marges de manœuvre existent encore... de qui se moquent-
ton ?

DDFiP : Direction Dispensieuse des Finances Publiques !

La DDFiP de la Corrèze ne va peut être pas conserver son AAA très longtemps. A l'heure de l'austérité dictée par les agences de notation, notre direction a fait fi de toutes les injonctions en organisant une *garden party* sur le thème du contrôle fiscal au Castel Novel, hôtel-restaurant étoilé au Michelin !
Que voulait-on prouver en organisant cette sauterie bucolique dans un cadre somptuaire auquel la plupart des agents de la DGFIP ne
✂

goûteront jamais faute de revenus dignes de ce nom ? Une seule explication plausible à cette débauche de bling-bling : sans doute voulait-on affirmer la prééminence du contrôle fiscal parmi toute les missions de la DGFIP. C'est donc le dernier avatar d'une fusion où la hiérarchie locale joue à qui a la plus grosse... mission. Pitoyable ! A quand les assises départementales de la gestion des collectivités locales, du recouvrement, du cadastre ou encore de la publicité foncière ?
En s'adonnant à ce genre de pratiques ridicules, nos directeurs nous montrent encore une fois le fossé toujours plus grand entre leurs préoccupations et les nôtres. Une seule conclusion s'impose : indécemment inutile !

Fusion ou confusion :

Depuis le 1er juillet, date du mariage, les effusions passées, c'est plutôt le règne de la confusion ! Qui fait quoi ? Rien n'est bien clair encore dans les services. Jusqu'aux usagers qui ne comprennent pas que les agents d'accueil ne soient pas un puits de science et qu'il faille s'expliquer à plusieurs guichets. Encore une fois il y a loin entre l'affichage et la réalité mais comme toujours, c'est le 1er qui compte.

Exigez l'authentique !...

Les prises de position locales de la CGT ont pris tellement d'importance ces dernières semaines (sans doute une conséquence de la fièvre électorale...) que certains se sont permis de les diffuser et de les commenter. Tout irait bien dans le meilleur des mondes si l'on n'avait pas tordu et re-tordu le message initial jusqu'à nous prêter des propos que nous n'avons jamais tenus, voire contraires à ceux réellement tenus.
Nous conseillons aux collègues qui souhaitent connaître les positions de la CGT de lire ses publications ou de s'adresser à un de ses militants : Ils auront ainsi une version garantie 100% authentique et certifiée. Quant aux initiateurs de ce bouche à oreille douteux, qu'ils se limitent à pratiquer l'exégèse de leurs propres revendications : ils gagneront peut-être en pertinence...



Bulletin d'adhésion

Nom : _____ Prénom : _____

Catégorie : _____ Grade : _____ Echelon : _____ Tps partiel : _____

Résidence administrative : _____ Structure : _____

CGT FINANCES PUBLIQUES

SIP de Tulle - Cité Adm - Place Martial Brigouleix - 19011 TULLE CEDEX

Contact : 06 60 87 03 12